



***CHRONIQUE DE TROIS ANS
DE COMBATS DES
DÉPUTÉS SOCIALISTES***

**REVENU DE BASE — RUA, NON-RECOURS,
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, MINIMA
SOCIAUX**

**PAR GISÈLE BIÉMOURET, LE 05.02.2019
ET VALÉRIE RABAULT, BORIS VALLAUD**

CHRONIQUE DE TROIS ANS DE COMBATS DES DÉPUTÉS SOCIALISTES : REVENU DE BASE – RUA, NON-RECOURS, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, MINIMA SOCIAUX PAR GISÈLE BIÉMOURET, LE 05.02.2019

Gisèle Biémouret intervient dans le débat sur l'accès aux droits sociaux Mardi 5 février 2019

Résumé : Interpellation du Gouvernement, dans le contexte des Gilets Jaunes et dans le cadre du débat autour de l'accès aux droits sociaux après un refus d'examen, par dogmatisme, de la proposition de loi des députés du Groupe Socialistes & Apparentés d'expérimentation territoriale visant à instaurer un revenu de base. Cette réforme des minimas sociaux en une prestation unique est drastique. Au prétexte de simplifier les aides existantes et de lutter contre la pauvreté, le Gouvernement choisi de conditionner l'aide sociale à une activité. Cette approche est très contestable. Le discours stigmatisant autour de la conditionnalité de l'aide reviendrait à différencier les « bons pauvres » qui travailleraient et les « mauvais pauvres » qui seraient des assistés. Gisèle BIÉMOURET a pu rappeler au Gouvernement, sa volonté de ne pas s'appuyer sur 2 ans et demi de travail sur le revenu de base, associant 18 départements, des citoyens, des chercheurs et des parlementaires.

Madame la Ministre, Mes chers collègues,

Permettez-nous de vous dire que nous sommes très surpris de voir ce débat autour de l'accès aux droits sociaux, inscrit à l'ordre du jour de nos travaux alors que vous l'avez refusé la semaine dernière à l'occasion de l'examen de notre proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à instaurer un revenu de base.

Non pas que de notre part nous le refusions, mais nous aurions pu gagner du temps dans un contexte de crise sociale sans précédent depuis 3 mois.

Car les bases du débat d'aujourd'hui sont très minces : une annonce à l'automne de la création d'un revenu universel d'activité ; une nomination il y a quelques jours d'un rapporteur général, une obsession de conditionnalité à une activité.

Ce chantier d'amélioration effective d'accès aux droits, nous l'avions initié sous le précédent quinquennat avec trois objectifs principaux : réformer les prestations, en simplifier l'accès (c'est dans cette optique que nous avons mis en place la prime d'activité) ; mais aussi mieux connaître les phénomènes de non-recours.

C'est ainsi que dans le rapport que j'ai remis avec Jean-Louis Costes en 2016 dans le cadre du CEC, nous avons fait une vingtaine de préconisations dont une plus grande stabilité des droits, l'amélioration de l'accueil des personnes, et notamment de faire des conseils départementaux les chefs de file uniques de la lutte contre le non-recours.

C'est également avec cette volonté de lutter contre ce non recours, que nous avons défendu le principe d'un revenu de base et que par dogmatisme, vous avez choisi de rejeter, nous démontrant surtout au passage, que votre majorité se prévaut d'une culture de l'expérimentation dès lors qu'elle n'est pas demandée par l'opposition.

Vous partez du principe que votre futur revenu universel d'activité sera plus efficace en termes de résultat que 2 ans et demi de travail, associant 18 départements, des citoyens, des chercheurs et des parlementaires.

Faute de voir la réalité de votre schéma redistributif, cette logique nous interroge.

Au prétexte de simplifier les aides existantes et de lutter contre la pauvreté, vous conditionnez l'aide sociale à une activité. Cette approche est très contestable et nous n'y souscrivons pas. Elle n'est pas avant-gardiste mais d'essence purement libérale. La contrepartie induit une transformation durable des logiques de l'aide sociale en la durcissant.

Or faut-il être à ce point déconnecté pour imaginer avoir besoin d'inciter au travail une personne au RSA vivant avec 550 euros par mois. Ou hypocrite alors que Pôle emploi ne propose au mieux que 400 000 offres face aux plus de 5 millions demandeurs d'emplois ! Et où se situent les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes handicapées et les personnes âgées dans votre schéma ?

Cette réforme drastique des minimas sociaux en une prestation unique, nous en avons l'exemple avec l'Angleterre qui l'expérimente. Les premiers résultats de l'Universal Credit font apparaître des coûts sociaux très importants qui doivent nous alerter sur les risques encourus. Le rapport de Christophe Sirugue de 2016 décrivait les enjeux et les difficultés d'une approche trop radicale.

L'étude de France Stratégie, commandée par votre Gouvernement confirme que le regroupement envisagé des « prestations de solidarité » dans une allocation sociale unique pourrait faire plus de « perdants » que de « gagnants » en fonction des scénarios.

Par ailleurs, ce discours stigmatisant autour de la conditionnalité de l'aide reviendrait à différencier les « bons pauvres » qui travailleraient et les « mauvais pauvres » qui seraient des assistés. Ces clichés représentent un vrai risque pour notre cohésion nationale et sont loin de contribuer à l'apaisement dont notre pays a aujourd'hui socialement besoin.

Cette logique de copier-coller libéral ne pourra pas être acceptable alors que vous refusez d'envisager le rétablissement de l'ISF ou une vraie redistribution des richesses.

Dans ce cadre, vous avez été imprudents de dédaigner notre demande d'expérimentation car vous auriez pu y trouver la possibilité de confronter votre modèle. Fort de vos certitudes, si vous ne tenez pas compte des êtres humains derrière la simplification de dispositifs qui sont pour eux leur seul filet de sécurité et de survie, alors vous allez au-devant de grandes difficultés.